

# PLANNING & PARTICIPATION

## 2ème cycle - PERFECTIONNEMENT - AIX-EN-PROVENCE SAISON 2019-20

### DATES & HORAIRES

**Dates :** 26 & 27 octobre - 9 & 10 novembre - 30 nov. & 1er décembre 2019 -  
11 & 12 janvier - 15 & 16 février - 21 & 22 mars - 11 & 12 avril - 2 & 3 mai -  
6 & 7 juin 2020.

**Horaires des sessions :** de 9h30 à 17h30 les samedis et dimanches.

### PARTICIPATION

2450 € l'année de cycle 2 + 38 € de frais d'inscription.

Un premier chèque de 330 € sera encaissé à l'inscription ainsi que les 38 €.

Le règlement peut s'effectuer en plusieurs chèques.

### RÉDUCTIONS (non cumulables) :

- 10% jusqu'au 10 juillet 2019 (soit 2205 €)

- 10% pour une 2ème année de cycle 2 (soit 2205 €)

- 20% pour une 2ème année de cycle 2 jusqu'au 10 juillet 2019 (soit 1960 €)

### Vous voulez vous inscrire à Aix-en-Provence :

Contactez Philippe MASINI

tél. : 06 68 30 74 01 / mail : philippe.masini@wutao.fr

Lieu des stages **L'ENTREPÔT**

5 rue des Ribas  
13770 Venelles

Pour toute question sur la WutaoSchool  
ou pour vous inscrire à la WutaoSchool Paris :

Contactez Marie-Aliette DELANEAU

tél. : 06 63 20 00 29 / mail : marie@wutao.fr

## WutaoSchool Aix-en-Provence - cycle 2/2019-20

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

email : .....

tél. : ..... Mob : .....

Je M'INSCRIS en cycle 2/2019-20 à AIX-EN-PROVENCE, en joignant :

- **1** chèque de **330 €** et ..... chèque(s)\* de..... €, à l'ordre  
de "**L'Âme du geste**", pour un total de 2450 € ( **ou** 2205 € **ou** 1960 € ).

+ **1** chèque de **38 €** à l'ordre de "**Gestèmes Cie**" pour les frais d'inscription.

J'envoie mon courrier à : L'Âme du geste, 33 rue Émile Zola, 13650 Meyrargues

Fait à ..... Signature

le .....

\*virements possibles / demandez le RIB

### ANNULATIONS

• Du fait de l'organisateur :

En cas d'annulation de la formation, toutes les sommes versées seront remboursées.

En cas d'annulation d'un stage, l'organisateur s'engage à proposer une date de remplacement.

• Du fait du stagiaire :

En cas d'annulation de la formation, et uniquement pour raison de force majeure, les organisateurs devront être prévenus au moins 30 jours avant le premier stage. Les sommes versées seront alors remboursées, à l'exception du premier chèque d'inscription-réservation.

En cas d'annulation de la formation, moins de 30 jours avant le début de la formation ou en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué.

Le stagiaire s'engage à participer aux week ends proposés. En cas d'absence, le stagiaire ne pourra prétendre à aucune compensation.

A..... le .....

Signature du stagiaire précédée de la **mention "lu et approuvé"** :